

N/REF : 16/05/2025 14H14 C:000053 I:00177
V/REF : AC/C19563
V/Email reçu le Vendredi 16/05/2025 a 14H14

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MRS
IMMEUBLE : MERISIERS -MRS
RESIDENCE DES MERISIERS
.
35113 DOMAGNE

Rennes, le 30 Mai 2025

Référence Marché: 024071-ELT-002

LOCALISATION : ALLEE 5 MERISIERS - M DUPAS 06 50 41 85 70 / 06 07 15 44 03
LOGEMENT N° 101350, PORTE N°05, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : LUMIERE DYSFUNCTIONNE DANS WC ET GARAGE MALGRÉ LE CHANGEMENT D'AMPOULES

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 23/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
CONSTAT : MAUVAISE INSTALLATION DE L'INTERRUPTEUR DU GARAGE
MISE HORS TENSION
DÉPOSE INTERRUPTEUR DU GARAGE
REPOSE INTERRUPTEUR DU GARAGE
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET DU REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 23/05/25 a 10H03 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	ELT001-Reprise fixation	Interrupteur	1	16,00
				16,00
		TOTAL H.T.		16,00
		T.V.A. a 10,00%		1,60
		TOTAL T.T.C.En EURO		17,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.